

Conseil Municipal

Séance du lundi 27 février 2023 à 18h 30

Liste des délibérations examinées en séance

Approbation du compte rendu de la séance du 5 décembre 2022

Le Conseil municipal a approuvé le compte rendu de la séance du 5 décembre 2022.

0 Compte rendu de la délégation donnée au Maire

Le Conseil municipal a pris acte des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par délibérations en dates des 4 juillet et 13 octobre 2020. Depuis la dernière communication en ce sens, des décisions ont été prises en matière de :

- Déclarations d'intention d'aliéner
- Marchés publics.

1 Commission des finances et de l'administration générale

1-1 Débat d'orientations budgétaires 2023

Sur la base du « Rapport d'orientations budgétaires » communiqué à l'ensemble des élus à l'appui de la convocation pour la présente réunion, le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2023.

1-2 OPAC de Quimper Cornouaille – Demande de garantie d'emprunt

L'OPAC de Quimper Cornouaille, via sa filiale « Bretagne Ouest Accession » sollicite la Commune afin que celle-ci apporte sa garantie à l'emprunt de 800 000 € que l'aménageur se propose de contracter auprès du Crédit agricole du Finistère pour le financement des travaux de construction de 8 logements en location / accession à Kersulec.

Le Conseil municipal a décidé d'apporter la garantie de la Commune à Bretagne Ouest Accession pour ce prêt consenti par le Crédit agricole du Finistère.

1-3 Désignations du Conseil municipal : Commission d'appel d'offres et Correspondant incendie et secours

Suite à la démission d'un Conseiller municipal, également membre de la Commission communale d'appel d'offres et de délégation de services publics, celle-ci est incomplète. Le Conseil municipal a désigné M. Alexis LAPERT et Mme Martine OLIVIER en qualité de membres titulaire et suppléant de la Commission d'appel d'offres et de délégation de services publics.

Par ailleurs, en application de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021, obligation est faite à chaque Conseil municipal de désigner un « Correspondant incendie et secours ». Le Conseil municipal a désigné M. Laurent BOURDOUX pour remplir cette fonction.

1-4 Séismes en Turquie et Syrie – Subvention de soutien aux populations victimes

Dans le cadre de l'aide d'urgence pour les populations victimes du double tremblement de terre en Turquie et en Syrie le 6 février 2023, le Conseil municipal a

décidé d'attribuer une subvention de 1 000 € par l'intermédiaire du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

2 Commission de l'aménagement et du cadre de vie

2-1 Demande de subvention Fonds vert – Travaux de rénovation énergétique salle omnisports

Le Conseil municipal a décidé de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre du « Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires » et, ce pour deux dossiers :

- La première tranche de rénovation de l'éclairage public d'un montant de 250 000 € pour laquelle, par délibération du 5 décembre 2022, une demande d'aide de l'Etat avait été formulée dans le cadre de la programmation 2023 de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.
- La première tranche (études et travaux) de rénovation énergétique de la salle omnisports d'un montant de 300 000 €.

A Plonéour-Lanvern, le 28 février 2023

Madame le Maire,



Josiane KERLOCH